



COMPTE RENDU DE REUNION

CONSEIL CITOYEN DE NARBONNE-PLAGE

Date : Mercredi 13 novembre 2024

Lieu : Marie Annexe – Narbonne-Plage

Personnes présentes :

Habitants :

- Femmes : Mme Gonzalez, Mme Attal, Mme Houllé, Mme Tichhauser
- Hommes : M. Kudlak, M. Frey, M. Blanché, M. Vivet

Excusés :

- Femme : Mme Huguin Pinzi
- Hommes : M. Houille, M. Gaillard

Ville de Narbonne :

- Elue référente : Mme Vitasse
- Elue référente du Conseil de quartiers EST : Mme Dauzats
- Directrice de Narbonne-Plage : Mme Etero
- Chargé de mission démocratie participative : M. MAMIS Alexis

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 18 septembre
2. Démission de M. Foulché pour motif personnel
3. Analyse des différents points abordés lors de la précédente réunion le 18 septembre
4. Procédure de présentation des projets participatifs pour 2024-2025
5. Point sur le programme du séminaire du 23 novembre
6. Point sur l'état d'avancement de la deuxième tranche des travaux, aux Terrasses de la Mer
7. Mise en place des fiches actions
8. Questions diverses

M. Kudlak, fait part qu'en l'absence de certains membres du CC et en attendant l'arrivée de M. Mamis, retardé pour la préparation du séminaire des Conseils citoyens, le déroulement de l'ordre du jour sera exposé dans le désordre.

- Point 3 : Analyses des différents points abordés lors de la précédente réunion du 18 septembre :

Mme Dautats demande si le maillage des pistes cyclables, projet coordonné par M. Vivet, sera présenté dans l'appel à projets participatifs 2024-2025 de la mairie.

De concert, M. Kudlak et Mme Vitasse répondent que non, car il s'agit d'un projet d'aménagement d'envergure dépassant le cadre de l'appel à projets participatifs.

Réponse de la ville – Direction citoyenneté :

La récente mise en place du dossier diagnostic d'usage vise précisément à transmettre aux services concernés, les remontées telles que celle sur le maillage des pistes cyclables.

Concernant le dossier sur le maillage des pistes cyclables en lui-même, il serait intéressant, en plus des préconisations du Conseil citoyen en la matière, de faire remonter la manière dont les usagers pratiquent actuellement les voies cyclables existantes. L'objectif est autant de documenter les services techniques sur des préconisations que des pratiques citoyennes qui justifient ces préconisations. L'idée est d'aller-vers une co-construction de l'amélioration du cadre de vie des riverains qui se fera en alimentant les services techniques sur la manière dont les habitants vivent le quartier.

- Avancée sur l'aménagement du port de Narbonne-Plage, projet de l'APP 2022-2023 :

Mme Vitasse montre des photos de 8 bancs en bois et métal, installés le 7 novembre 2024 dans la zone du port et sur la jetée, suite aux projets participatifs de 2023-2024.

- Point 8 : questions diverses :

M. Kudlak et Mme Etero mentionnent le déploiement progressif de la fibre à Narbonne Plage, qui se déroule selon le bon vouloir des opérateurs (principalement Orange), ainsi que l'enfouissement progressif des câbles électriques, encore aériens dans quelques quartiers.

- Point 6 : Point sur l'état d'avancement de la deuxième tranche de travaux, aux Terrasses de la Mer :

Mme Vitasse explique que les travaux avancent bien, qu'un éclairage public provisoire et des panneaux supplémentaires ont été installés à la demande des deux commerces les plus impactés par ces travaux.

Mme Houllé demande si la mairie peut installer un panneau pour illustrer l'aspect des lieux à la fin des travaux.

Réponse de la Ville – Direction Narbonne-Plage :

Cela n'est pas envisagé. La configuration des lieux a été communiquée lors de la réunion publique du 22 mai 2022 et reprise dans différents magazines Narbonne & Vous. Un dossier de presse est disponible à la Mairie annexe de Narbonne-Plage. Des panneaux de préfiguration sont disposés à l'entrée de la station. Enfin, la vidéo de présentation du projet se trouve sur le site Internet de la Ville, sur la page de Narbonne-Plage (<https://www.narbonne.fr/narbonne-plage>).

- Point 1 : Approbation du compte-rendu de la réunion du 18 septembre :

A 18h15, M. Mamis étant arrivé, la validation du dernier compte-rendu du 15 mai 2024 par la mairie est confirmée

Ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

- Point 4 : Procédure de présentation des projets participatifs pour 2024-2025 :

M. Mamis rappelle les critères de recevabilité des projets, nous informe de la tenue d'un atelier de travail spécifique lors du prochain séminaire des CC.

A Narbonne Plage, le projet pourrait consisté en l'aménagement du parking en gravier situé le long de l'avenue des Cigales, entre le giratoire de la Clape et la rue des Rougets.

- Point 5 : Pont sur le programme du séminaire du 23 novembre :

M. Mamis rappelle que ce séminaire sera l'occasion pour les membres des CC de se concerter à propos des projets qu'ils souhaitent mettre en avant pour l'appel à projets participatifs.

- Point 7 : Mises en place des fiches actions :

M. Kudlak présente ces fiches comme étant le support indispensable pour que les conseils citoyens et la mairie puissent travailler ensemble dans le cadre notamment des commissions de travail.

M. Mamis présente de son côté le projet d'un nouveau support nommé "dossier diagnostic d'usage" qui serait présenté par chaque conseil citoyen et qui se substituerait aux fiches actions.

La forme finale de ces documents de liaison, entre le conseil citoyen et la direction de la citoyenneté reste à être définie.

Réponse de la ville – Direction Citoyenneté :

En précision, le « dossier diagnostic d'usage » est un nouvel outil de remontée citoyenne mis à disposition des Conseils citoyens, il vise à faire remonter aux services concernés :

- La manière dont plusieurs usagers pratiquent quotidiennement le quartier sur un territoire ou une thématique choisie par les membres eux-mêmes.
- Des pistes d'améliorations, tirées de ces pratiques

Il se décline en deux modèles :

- Le dossier diagnostic d'usage « thématique » dont l'objectif est de faire remonter à partir d'une thématique un ensemble de lieux cibles
- Le dossier diagnostic d'usage « territorial » qui à l'inverse, cible un lieu précis recoupant plusieurs constats sur des thématiques différentes.

- Point 8 (suite) : questions diverses :

- Mme Etero et M Vivet évoquent des problèmes constatés à la piscine (sèche-cheveux, ventilation, fenêtres...)
- Mme Vitasse annonce l'action "sapins à décorer", avec rendez-vous et petit-déjeuner prévus à 9 heures lundi 9 décembre à la mairie annexe.

- Point 9 : date de la prochaine réunion :

Mercredi 29 janvier 2025 à 17h30 à la mairie annexe. A noter qu'il y aura 4 réunions du CC en 2025, ainsi qu'une 5e réunion sur site (si souhaitée par les membres du Conseils citoyens), avec dates à confirmer ultérieurement.

- Point 2 : Démission de M.Foulché :

M. Mamis suivra la procédure, en contactant une personne de la liste complémentaire, en respectant la parité.

Fin de réunion 19h15

Prochaine réunion :

Mercredi 29 janvier à 17h30, Maire Annexe de Narbonne-Plage